



Châtillon Infos

N° 98

SEPTEMBRE 2015



Portrait de Catherine Folliard
page 8



A plus. page 14



Puces café. page 20



T3C. page 23

Flashez ce code pour accéder au
site web de la commune



Semaine de commémoration du 70ème anniversaire du monument des 52 fusillés.

14 octobre conférence au collège à 18h30

18 octobre cérémonie au « 52 »

Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015

SOMMAIRE

Mairie

• Le mot du Maire	P3
• Brèves de comptoir d'accueil. Ordures ménagères	P4
• PPRI. Pesticides	P5
• Ruches. Défibrillateur	P6
• Le Mot du Choucas	P7
• Ambroisie	P8
• Portrait de Catherine Folliard	P9
• Voirie	P10
• Agenda 21	P11. 12
• Médiathèque	P13

Associations

• Kaléidoscope	P13
• Ateliers révélés. Farandole	P14
• Aplus.	P15
• Mines de liens	P16
• CAP Générations	P17
• CCRAC. Danse Art Concept	P18
• Ecole de Musique. Volley loisir Châtillon	P19
• Palette des Arts. Puces café	P20
• Puces café	P21
• Club de Judo Châtillon Chessy	P22
• T3C	P22. 23
• Kimochi	P24
• Dates à retenir	P25
• La Page Ludique	P26
• Carte Ambroisie	P27
• Votre avis nous intéresse	P28

Prochaine édition : Décembre

Le mot du Maire

L'Association des Maires de France lance une journée de protestation dans les mairies le 19 septembre, à laquelle nous - nous sommes associés.

Il ne s'agit pas de fermer la mairie, comme cela a pu être suggéré, d'une part pour ne pas pénaliser ceux de nos concitoyens qui n'ont que le samedi pour effectuer leurs démarches administratives, et d'autre part parce que vos élus ne boudent pas ou ne sont pas en grève, bien au contraire.

Il ne s'agit pas non plus de dénoncer la politique menée par tel ou tel gouvernement, ou de soutenir les ambitions de qui que ce soit.

La plupart des communes (c'est le cas de Châtillon) ont deux ressources principales : l'impôt et des dotations de l'État (auxquelles s'ajoutent les subventions du Département).

Aujourd'hui l'État, sommé de réaliser de façon urgente des économies, a décidé de réduire ces dotations. Pour notre commune, c'est 35.000 euros qui ont disparu entre 2014 et 2015, et cela va continuer dans les années à venir.

Ce ne serait rien, si d'autre part les dépenses obligatoires n'augmentaient chaque année. Un exemple : la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires a coûté l'an dernier à notre commune environ 42.000 euros, et cette dépense va se reproduire chaque année. Pour l'instant, l'État, qui s'est débarrassé sur les communes du soin de réaliser et de financer cette réforme que personne ne demandait, nous verse une obole de 6966 euros, mais pour combien de temps ?

Et je pourrai vous citer d'autres exemples de cas où les changements de normes, les réformes (les lubies?) viennent grever notre budget et paralyser notre capacité d'investissement.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : pour faire face à la baisse de nos ressources, soit nous augmentons les impôts locaux (ce que nous ne souhaitons pas), soit nous diminuons nos dépenses en renonçant à certains projets d'investissement, ce qui est néfaste non seulement pour le développement de notre commune, mais aussi pour l'emploi local.

COMMUNES, UN PATRIMOINE EN DANGER

BAISSE DE L'INVESTISSEMENT
ET RÉDUCTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

ENSEMBLE



Brèves de comptoir ...

d'accueil

-Information très importante : élections fin de l'année 2015.

Pour les citoyens de Châtillon qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales il y a possibilité de formaliser votre inscription avant le 30 septembre 2015 pour avoir la possibilité de participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

-Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Venez en mairie, dès le lendemain de votre 16^{ème} anniversaire, muni de votre livret de

famille et de votre carte d'identité en cours de validité.

Vous pouvez aussi vous informer sur les Journées Défense et Citoyenneté en contactant le Centre du Service National au 04 37 27 25 07 ou en consultant le site

<http://www.defense.gouv.fr/jdc/centres-du-service-national/coordonnees-du-csn-de-lyon>

Changements pour les permanences des élus-adjoints au maire :

Bruno Fouillet (voirie /travaux /bâtiments/cimetières) : mardi 14h -18h

Gilles Belin (urbanisme) : vendredi uniquement sur RDV à partir de 16h

Rappel : Rachel Varraux (affaires sociales) : lundi de 16h à 18h

Charles Bornard (communication/environnement/référent agenda 21) : mercredi de 8h30 à 11h 30 samedi de 9h à 11h et tous les jours sur RDV.

Ordures Ménagères

La Communauté de Communes a fait réaliser des rouleaux de scotch pour les refus de bacs.

La société Véolia, en charge de la collecte sur Châtillon a commencé à utiliser le scotch.

Ainsi, les bacs (ou sacs) non conforme ou contenant des déchets non autorisés seront laissés sur place avec l'information suivante « NON CONFORME ».

Suite à plusieurs appels téléphoniques voici un petit complément d'information concernant les sacs de tri qui vous seront distribués prochainement.

Avec ce bulletin municipal sont distribués sacs de pré-tri qui permettront aux usagers de stocker leurs bouteilles et bords avant de se

rendre sur le point d'apport volontaire où ils pourront vider leur sac dans la colonne appropriée.

Ces sacs ont été financés par le SYTRAIVAL, notre syndicat de traitement, dans le cadre du « plan verre » mis en place par Eco Emballage.

Le plan verre est destiné à accroître le tri du verre qui est en perte de vitesse sur l'ensemble du territoire. L'augmentation du tonnage de verre collecté permettrait d'atteindre l'objectif des 75 % de recyclage des emballages ménagers préconisés par le Grenelle de l'environnement.

Les sacs de tri seront accompagnés d'un flyer comportant les consignes de tri du verre.

Point information du PPRI

Le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation de la vallée de l'Azergues (PPRI), sera révisé :

Ce plan a été validé par le Préfet du Rhône le 31 décembre 2008 ; il concerne le linéaire Azergues et le secteur proche des confluences de certaines affluents. Ainsi la crue de 2008 n'a pas été prise en compte et notamment celle du ruisseau d'Alix qui fut historique par son ampleur. La municipalité de Châtillon n'a cessé de rappeler aux services de l'Etat chargés des risques cette incohérence de la non prise en compte de la crue de 2008.

Une étude vient d'être diligentée par les services de l'Etat pour réactualiser le PPRI de l'Azergues et affiner les aléas c'est-à-dire

l'ampleur hydraulique de la crue centennale, laquelle est en général prise en compte pour la gestion du zonage des territoires . Quand cette étude sera achevée elle servira de base pour affiner la réactualisation des enjeux des secteurs soumis aux inondations (les enjeux étant la vulnérabilité des zones habitées , industrielles) ; le croisement aléas et enjeux aboutira au zonage: zone rouge, zone bleue.

La révision indispensable d'un document important de gestion est donc en cours , les délais du rendu final n'ont pas été communiqués.

Pesticides

La commune continue sa démarche de tendre vers la pratique « zéro pesticide ».

En 2015 elle a acquis du matériel subventionné par l'Agence de l'Eau :

. **un désherbeur** pour stabiliser allées et chemins, terrain en gère et esplanade de la salle des fêtes.

. **un matériel d'entretien de surfaces pavées et de désherbage des voiries** constitué d'une brosse pour désherbage mécanique (voir photo). Vous avez pu voir fonctionner cet engin durant l'été. Son utilisation nécessitera de programmer les passages dans les rues du village afin d'éviter le stationnement de véhicules le long des trottoirs et sur les parkings et pour prévoir le passage du souffleur et de la balayeuse dans le même laps de temps.

Dans un avenir proche, une opération sera tentée pour empêcher l'herbe de pousser entre les tombes d'un secteur du cimetière d'Amancey.

A la lumière de ce qui se fait actuellement dans

des communes du bassin de la Brévenne et de la Turdine, une sensibilisation à « jardiner autrement, pour tout comprendre des risques liés à l'usage des pesticides dans les jardins et découvrir des solutions alternatives » sera entreprise.



Ruches



Ma ruche je l'aime, je la déclare ! Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires

sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches : Par internet sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Par papier en retournant le document Cerfa N° 13995*02 à votre GDS.

Merci pour les abeilles !



Installation d'un défibrillateur automatique sur la commune

Lors d'un infarctus du myocarde, le cœur se met à battre de façon anarchique, c'est ce que l'on appelle la fibrillation. De ce fait, il ne remplit plus correctement son rôle de pompe cardiaque, privant les organes d'une circulation sanguine régulière et vitale. Chaque minute qui passe est vitale et risque d'endommager les tissus privés de l'oxygène et des nutriments normalement véhiculés par le sang. Par exemple, il suffit au cerveau d'être privé d'oxygène pendant 3 minutes et il risque d'être endommagé ! Il est donc extrêmement urgent de relancer le cœur.

Cette réactivation du cœur peut se faire par le massage cardiaque (mais celui-ci est difficile à réaliser efficacement sans formation préalable) ou à l'aide d'un défibrillateur automatique, appareil qui délivre, lorsque c'est nécessaire, des impulsions électriques. Autrement dit, l'usage du défibrillateur, par rapport au massage cardiaque, augmente très

fortement les chances de sauver la victime.

La commune de Châtillon et le SIVA (Syndicat gérant le complexe de football du Lac) se sont associés afin d'acheter un défibrillateur automatique. Il a été installé derrière la salle des fêtes, sur le mur extérieur de la salle d'haltérophilie : cet emplacement qui peut paraître excentré lui permet en fait d'être au centre des plateaux sportifs sur le site du Lac : proche du stade de football, du dojo, de la salle d'haltérophilie, des terrains de tennis, à côté d'une sortie de secours de la salle Pierre Dupoizat (Futsal, badminton, tennis, gymnastique, danse, réceptions...), cet appareil est simple d'utilisation, car il donne des consignes vocales simples.

Merci à tous de respecter son utilisation.

Le Mot du choucas

Au cours de l'été, bizarrement, nous n'avons pas repéré de choses insolites lors de nos nombreux vols; que des banalités, du style nuisances sonores nocturnes; la nouveauté de cette année, c'est que quelques adultes s'y sont mis ; il n'y a donc pas que les jeunes qui jouent le rôle de perturbateurs de la vie du village...mais notre rôle n'est pas de donner des leçons de civisme!

Il y a quelques jours nous avons repéré une touriste qui montait à pied en direction du château, habillée en exploratrice de terrain ; nous avons été attirés par le fait que, en plein jour, elle avait une lampe torche, et qu'elle était accompagnée par un de vos élus qui portait des clés d'un modèle comme on n'en voit plus guère. Vous l'avez peut-être deviné : c'est la chapelle qui était le but de cette expédition ! petit détail intrigant : les explorateurs se sont introduits dans la petite tourelle qui conduit au clocher.

Nous avons déjà regagné nos pénates du soir sans résoudre l'énigme malgré les échanges entre choucas. Choucafteur, toujours à l'affût et non satisfait de l'absence d'explication, a décidé de veiller sur le secteur de la chapelle et du château qui est un peu le nôtre...

A la tombée de la nuit arrive un groupe formé de 7 à 8 personnes « cornaqué » par l'exploratrice aperçue l'après-midi. Cette fois, elle semble fasciner son auditoire -très attentif- avec un appareil bizarre ressemblant un peu à ce que vous appelez téléphone portable. De temps en temps cet appareil émet des bruits qui provoquent un

mouvement unanime des têtes des participants vers le haut !

Ce manège s'est déroulé devant la chapelle, derrière le château, à côté de l'ancien cimetière; il a déclenché les cris de notre amie la chouette effraie et de ses petits.

Grâce une fois de plus à Choucalé, notre compagnon le plus érudit, nous avons conclu que nous assistions à un repérage des chauves-souris qui fréquentent ce quartier de votre commune. Le fameux appareil était un détecteur des ondes émises par ces animaux. Il paraît que chaque espèce de chauve-souris a un niveau spécifique d'émission sonore et que l'appareil permet de déterminer les espèces détectées en vol. Il devait y en avoir beaucoup, car ils ont souvent regardé vers le haut, et sont restés un bon moment!

Dans les jours suivants, de sources bien informées nous avons appris l'existence d'un projet visant à étudier s'il est judicieux de favoriser le refuge des chauves-souris voire des chouettes effraie dans le secteur château-chapelle. Ayant appris le nom scientifique des chauves-souris les plus nombreuses repérées lors de cette opération, Choucalembour, qui ne manque l'occasion d'un bon mot, se demande s'il est bien correct de prévoir dans la chapelle des gîtes pour les « pipistrelles de Kühl» !



AMBROISIE : notre commune ne se décourage pas

Comme l'annonçait la presse au début de l'été, l'ambroisie est bien présente cette année 2015.

Les 7 référents-ambroisie de Châtillon ont commencé leur mission dès la mi-juin par la tenue du stand de sensibilisation et d'information sur le marché (4 au total en 2015) et ont procédé aux relevés de terrain en juillet, août et septembre. La carte définitive de répartition est à la page 27 de ce Bulletin.

Les propriétaires et exploitants des parcelles infestées ont été avertis de la présence de l'ambroisie et il leur a été demandé d'intervenir avant que les plantes émettent du pollen et des graines. Rappelons que le point fort de la lutte contre l'ambroisie vise à interrompre le cycle de reproduction de la plante et à éviter la dispersion des graines dans le but de réduire progressivement le stock de graines présent dans le sol.

Il n'a pas été facile pour les agriculteurs d'intervenir après les moissons -les terrains en chaume étant très favorables à la pousse de l'ambroisie -, car compte-tenu de la sécheresse sévère, les engins agricoles ne pouvaient pas retourner la terre. Renseignement pris auprès des services de l'État qui managent la lutte contre l'ambroisie, ceux-ci préconisaient le broyage des chaumes et donc aussi de l'ambroisie. Cette préconisation appelle deux remarques : cette année, les conditions financières des agriculteurs les faisaient hésiter à consommer du carburant pour une opération qui, sur le plan agricole, ne faisait pas progresser leurs travaux (les autres années c'est le labourage des chaumes qui était pratiqué et qui permettait d'enfouir

l'ambroisie). Toutefois sur certaines parcelles le griffage et/ ou le broyage ont été tentés, et ce fut une mauvaise surprise de voir repousser l'ambroisie qui se divisait en branches et malgré sa taille fleurissait! Les bordures de parcelles de maïs et de tournesol ainsi que des bordures de sentiers concernées par la présence d'ambroisie ont été fauchées par les agents municipaux et les services techniques de Vinci autoroute.

Le rôle des référents a été aussi de prendre contact avec l'agence régionale de santé (ARS) et la Direction des territoires (DDT) soit pour les tenir au courant de la situation sur le terrain, soit pour demander conseil, soit pour les rencontrer afin de récupérer de la documentation surtout type plaquette bien prise en compte par les visiteurs du stand du samedi.

D'une considération plus générale, la commune a reçu différentes copies de courriers qui soulignent que le comité parlementaire du suivi du risque ambroisie et autres espèces a demandé que dans le cadre du projet de loi santé qui sera débattu en septembre 2015 la lutte contre l'ambroisie entre autre soit précisément évoquée. à suivre.

Rappelons qu'une étude de l'observatoire Régional de la santé Rhône -Alpes fait état d'un doublement du nombre de malades de l'ambroisie en 10 ans (de 2004 à 2014) . Comme le soulignent quasiment tous les articles sur l'envahissement de l'ambroisie, l'approche de la lutte doit être territoriale et ne pas se cantonner au niveau communal.

Portrait de Catherine Folliard

Catherine Folliard prend les rênes de CAP Générations pour une année.

Après 4 années bien remplies comme directrice du centre social, Sylvaine Houdy a choisi de prendre une année sabbatique, pour voyager avec sa famille sur un autre continent. A l'issue de 2 semaines de travail en duo, Sylvaine a été remplacée le 19 mai par Catherine Folliard dont la formation et l'expérience en animation socio-culturelle ont retenu l'attention de l'association qui l'a recrutée. « C'est un métier de passion qui me fait vibrer, dit Catherine, j'aime le contact humain, le bien-vivre ensemble et y contribuer, le temps que je vais passer ici est une vraie chance dans mon parcours professionnel ». Nantie d'un diplôme de gestion des établissements sanitaires et sociaux, Catherine a commencé sa carrière sur l'île de Mayotte, au Conseil local enfance et jeunesse, avec école le matin, périscolaire et bibliothèque de quartier l'après-midi. Elle y a été en contact direct avec un public en grand isolement et pauvreté, mais très chaleureux. Après d'autres missions, dont une direction de MJC à L'Arbresle, elle a postulé ici pour vivre une expérience de centre social. « J'avais envie de travailler à des projets qui m'interpellent, dit Catherine Folliard, comme les jardins partagés et l'épicerie solidaire, qui sont des réponses alternatives à des besoins précis. J'étais dans une période de transition, en recherche d'un « autrement », que j'ai trouvé ici,

dans une vraie dynamique de participation, et une structure de proximité étonnamment vivante. C'est un réel challenge que de succéder à Sylvaine Houdy, à son énergie à toute épreuve, mais avec l'équipe très compétente et les administrateurs, nous poursuivrons son élan fédérateur». La nouvelle directrice va reprendre des dossiers comme l'intégration de La Cellule emploi, l'organisation d'un concert le 13 juillet, et la création du lieu d'accueil enfants-parents avec la Communauté de communes.



Travaux de voirie et entretien des chemins et des abords

Planning 2015 des travaux assurés par la Commune de Communes Beaujolais Pierres-Dorées (CCBPD). Travaux réalisés cet été :

-Aménagement d'un trottoir sécurisé, sur la Route de la Vallée, entre l'école primaire et l'entrée du nouveau parc public en création : les travaux sont réalisés. Il a été décidé de poursuivre le cheminement piétonnier en direction du chemin du Grand Moulin. De plus, afin de sécuriser l'entrée du village, une double chicane a été également créée.

Réfections :

- Chemin de Copet
- Montée de Boyeux

Remise en état des chemins impactés par la création de l'autoroute : Comme nous l'écrivions dans le précédent Châtillon-Infos, le nouveau chemin créé entre Boyeux et la route de l'Arbresle n'avait pas été rendu convenablement par ASF. Finalement, les travaux ont été effectués au début de l'été.

Planning 2016 des travaux CCBPD :

Le Comité voirie travaille actuellement à la définition des priorités 2016. Après une rencontre avec les riverains de la route de la Vallée (entre la rue de la Gare et la sortie du village côté Chessy), nous faisons faire des études pour une réfection globale prenant en compte les problèmes de sécurité routière, de partage de la voirie entre les divers véhicules à moteur, les piétons et les modes de déplacement doux, de stationnement et d'amélioration esthétique de l'entrée de village.

Désherbage, fauchage des abords et des fossés :

La campagne est en cours. Nous rappelons que dans le cadre de notre démarche d'Agenda 21 et de la Charte Zéro Phyto, l'ensemble de ces tra-

vaux est mécanique ou manuel. A ce propos, les fauchages de bord de route ne sont faits que dans les secteurs dangereux pour la circulation (Carrefour, faible visibilité). Pour faciliter les travaux, la commune investit dans du matériel de désherbage mécanique, qui permettra d'agir plus efficacement dans les rues avec trottoirs ou sur les espaces en gravier (Esplanade de la salle Pierre Dupoizat, terrains de sports, allées du cimetière, esplanade des « 52 fusillés »). Ces investissements sont fortement subventionnés par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les communes qui, comme nous, anticipent les obligations environnementales.

Sécurité des voies de circulation : La commune a lancé une campagne d'élagage des branches et arbres qui peuvent occasionner un danger (Circulation, risque sur les câbles électriques...). La location d'un *lamier* et d'un broyeur a permis au printemps de faire un test sur le secteur du Chemin de Conzy. L'efficacité nous incite à faire la totalité de la commune en décembre prochain. Nous rappelons d'ailleurs aux riverains de chemins communaux, qu'ils doivent élaguer leur propre végétation qui « déborderait » (Branches d'arbres, haies). De plus, pour améliorer la visibilité dans certains chemins étroits, ou en sortie de propriété privée, il suffit parfois d'étêter une haie.

AGENDA 21

Agenda 21 : le programme d'actions validé par le Conseil Municipal le 21 septembre ; ce sera alors à nous tous de jouer.

Les élus vont échanger et débattre au sujet des fiches d'actions proposées, afin d'élaborer la base du dossier qui sera présenté à l'automne pour la labellisation « Notre Village Terre d'Avenir ».

Vous trouverez plus loin la liste des titres de ces fiches qui constituent le sommaire de ce dossier.

Les 6 thèmes qui ont sous-tendu les premières réunions publiques ont été progressivement regroupés en 3 axes dont le libellé synthétise les thèmes initiaux.

L'essentiel du dossier, qui fera environ 150 pages, est constitué de la charte dite du « développement durable », qui comprend un diagnostic sur la commune, les fiches d'actions (probablement entre 50 et 58) et des annexes; cela laisse deviner le travail qui fut nécessaire pour la mise en forme d'un tel document.

Mais n'oublions pas que les propositions et les suggestions d'actions ont été élaborées par des élus,

des habitants et des associations, et que certains se sont déjà portés volontaires pour participer à des groupes de travail qui traiteront des thèmes et actions choisies. C'est le moment de venir renforcer ces groupes afin de concrétiser les projets.

On peut comprendre que la diversité et parfois l'originalité des actions soient déroutantes et rendent difficile la décision de participer à la démarche. C'est pourquoi à partir de la dernière semaine de septembre vous êtes invités à rencontrer les élus lors d'une permanence agenda 21 au premier étage de la mairie tous les samedis matins de 9h à 11h30. L'échange sur les actions et les manières de s'inscrire dans la démarche pourront aider les habitants qui n'osent pas franchir le pas à se lancer dans la mesure de leur disponibilité.

Comme le résumé des collectivités qui se lancent pour la 3^{ème} fois dans un agenda 21 de 3 ans : « la démarche permet que la stratégie communale soit repensée autour d'un seul objectif intelligible : le bien-être pour tous, pour aujourd'hui et pour demain »

Le plan d'action

AXE 1 : Un village accueillant et solidaire

Objectif global 1 : Gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien : ACTIONS

- 1 - Créer des jardins de poche dans le village historique
- 2 - Réaliser un aménagement paysager dans la zone du lac
- 3 - Aménager des espaces facilitant l'accès à la rivière et suscitant son intérêt patrimonial de proximité
- 4 - Réaménager la route de la vallée
- 5 - Réactiver le projet aménagement du cœur du village
- 6 - Favoriser l'accessibilité pour tous et partout à Châtillon
- 7 - *Veiller à la bonne mise en œuvre des OAP prévues dans le PLU*

Objectif global 2 : Valoriser les actions des associations, de la médiathèque et des acteurs économiques : ACTIONS

- 8 - Renforcer le soutien aux associations existantes et aux actions de la médiathèque
- 9 - Faire de l'anniversaire de la médiathèque un évènement culturel tout public et mettre en valeur son action
- 10 - Répondre aux besoins en salles pluralistes
- 11 - Informer sur la diversité des acteurs économiques

Objectif global 3 : Dynamiser le lien social : ACTIONS

- 12 - Pérenniser la semaine de solidarité : collecte de denrées

non périssables

- 13- Créer des jardins familiaux et partagés
- 14 - Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux
- 15 - Mettre en relation les habitants pour favoriser le partage des véhicules

Objectif global 4 : Sensibiliser et impliquer les jeunes :

ACTIONS

- 16 - Créer un jardin ludique et de découverte pour la petite-enfance du secteur passerelle et de la maternelle
- 17 - Sensibiliser les jeunes au développement durable
- 18 - Créer un conseil de jeunes

Objectif global 5 : Agir pour la prévention et la santé :ACTIONS

- 19 - Développer et améliorer la vigilance en cas de risques météorologiques
- 20 - Sécuriser le transport scolaire
- 21 - Organiser les évènements de sensibilisation à la santé publique et prévoir la couverture médicale de la commune
- 22 – Initier des actions contre les nuisances sonores

Le plan d'action

AXE 2 : Un village éco-responsable

Objectif global 6 : Préserver les ressources : **ACTIONS**

- 23 - Maîtriser la consommation d'énergie de l'éclairage public
- 24 - Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux
- 25 - Etudier la faisabilité du changement de filière du devenir des boues de la station d'épuration d'eaux usées du SIVU de la Pray
- 26 - Promouvoir le vélo à assistance électrique
- 27 - Etre acteur à la sensibilisation du développement de la voiture électrique dans le cadre du transport à la demande

Objectif global 7 : Améliorer la gestion des déchets par la réduction, le tri et la valorisation : **ACTIONS**

- 28 - Création d'un atelier « Recyclage-Réparation-Création »
- 29 - Améliorer la gestion des déblais et des remblais
- 30 - Informer et sensibiliser la population et les associations dans le but d'améliorer la collecte sélective
- 31 - Etre acteur sur la réflexion de l'étude de faisabilité du système de redevance incitative pour le ramassage des ordures ménagères
- 32 - Récupérer et recycler des ampoules basse consommation
- 33 - Proposer l'utilisation d'un broyeur à végétaux
- 34 - Informer et faciliter la réalisation de compost

Objectif global 8 : Réduire et intégrer les risques hydrauliques dans l'aménagement du territoire : **ACTIONS**

- 35 - Limiter l'imperméabilisation des sols
- 36 - Suivre l'état d'avancement des études concernant les inondations du ruisseau d'Alix
- 37 - Améliorer la protection contre les crues
- 38 - Protéger contre l'érosion du talus de berge du « sentier rivière » au droit du coude de l'Azergues
- 39 - Créer des bassins de rétention des eaux pluviales

Objectif global 9 : Faire connaître les sources de pollution directe : **ACTIONS**

- 40 - Informer sur les risques de pollution de l'habitat
- 41 - Améliorer l'information, l'application de la réglementation et du suivi des mesures dans le domaine de la pollution de l'air

Objectif global 10 : Développer dans les déplacements les modes doux : **ACTIONS**

- 42 - Renforcer la mise en valeur du patrimoine du cheminement piétonnier
- 43 - aménager des pistes cyclables et sécuriser les départementales

AXE 3 : Un village mobilisé pour la biodiversité

Objectif global 11 : Enrayer la diminution de la biodiversité : **ACTIONS**

- 44 - Limiter les plantes invasives
- 45 - Aménager et gérer les espaces verts publics en confortant la biodiversité
- 46 - Organiser un troc de plantes
- 47 - Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire communal : réaliser un inventaire de la faune et de la flore
- 48 - Planter un verger conservatoire

Objectif global 12 : Sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants : **ACTIONS**

- 49 - Sensibiliser les habitants à la démarche « zéro pesticide »
- 50 - Préciser la caractérisation de la potabilité des eaux à trois points d'eau publics
- 51 - Economiser l'eau
- 52 - Favoriser les conditions d'installation de la faune sauvage, des oiseaux, des insectes et des chauves-souris sur la commune
- 53 - Catalyser une stratégie de plantation de haies
- 54 - Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique
- 55 - Analyser la qualité des eaux des sources

Objectif global 13 : Conforter des modes de production et de consommation responsable : **ACTIONS**

- 56 - Mieux gérer les fournitures et les petits matériels : une chaîne d'actions impliquant au quotidien la prise en compte du développement durable
- 57 - Prendre en compte les critères environnementaux dans les dossiers de marchés publics
- 58 - Sensibiliser sur la restauration collective bio

Médiathèque

La médiathèque fête cette année ses 30 ans !

Le programme de ces prochains mois :

Samedis 19 et 26 septembre - 9h30 à 12h30 :

Séance photo : Réalise ton sleeveface !

Devenez le héros / l'héroïne de l'histoire ! Venez- vous faire prendre en photo par un pro avec LE livre, LE disque ou LE magazine qui vous colle à la peau ! Par Dominik Fusina, en partenariat avec le CCAB.

→ Exposition des sleevefaces du 17 octobre au 12 décembre.

Samedi 26 septembre - 10h à 12h : Atelier de lecture à voix haute

Placer sa voix, apprendre à réciter... Sous forme d'exercices ludiques, Carole Genetier vous propose d'apprendre à lire à voix haute, avec pour finalité, un projet de lecture collective...

Par le CCAB. Dans le village de Châtillon.

Samedi 10 octobre à 17h : spectacle « Pschiit Pschiit »

Par la Cie Les Oiseaux d'Arès. à la salle des fêtes de Chessy. Spectacle danse et image, pour toute la famille dès 2 ans. Gratuit sur réservation.

Mardi 20 octobre à 11h : pour les vacances, retrouvez l'Heure du conte.

Par les Romarine (gratuit sur réservation à partir de 4 ans).

Et dès à présent les lecteurs qui le souhaitent peuvent participer au prix

Gouttes de Sang d'encre 2015 en lisant les 4 romans policiers en lice (soirée vote le 5 novembre à la salle des fêtes de Chessy).

...La suite dans le prochain Châtillon-Infos !

Médiathèque intercommunale de Châtillon-Chessy

Place de la Poste – Châtillon

04 78 43 91 61

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Retrouvez nous aussi sur Facebook.

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi 16h – 18h30

mercredi 15h30 – 18h30

samedi 9h30 – 12h30

La médiathèque reste ouverte aux horaires habituels pendant les vacances d'automne et sera fermée mercredi 11 novembre.



Kaléidoscope

Après midi récréatives

Adultes et enfants

Samedi 10 octobre croquis d'après nature

Samedi 21 novembre atelier libre

de 14h à 17h

Développer sa créativité

par l'exploration

d'un thème et d'une technique

matériel fourni 45 €

Marina Brême marina@breme.net www.breme.net

ATELIERS RÉVÉLÉSsuivez le fil

Les 2, 3 et 4 octobre 2015

Dans 4 villages des Pierres Dorées, 6 ateliers vous accueillent et vous présentent de nouvelles créations à quatre mains, avec leur invité.

à Pommiers,

- chez Martine Meyrieux céramiste,

invitée Marie-Agnès Branchy, céramiste.

à Châtillon d'Azegues,

- chez Françoise et Charles Bornard sculpteurs,

invité Gérard Cazé, sculpteur

- chez Maryvonne Dublassy créatrice textile,

invitée Marie Stricher, carnettiste, portraitiste

- à Bagnols,

- chez Laurent Jegonday créations en zinc,

invités Dominique Sagnard et Marc Da Costa, céramique et fer

- chez Jean-louis Fayolle sculpteur,

invité Jean-Michel Debilly, sculpteur

- à Ternand,

- chez Christophe Renoux peintre,

invitée Francine Triboulet, céramique design.

Les ateliers vous ouvrent leurs portes vendredi de 15h à 19h et le week-end de 10h à 18h

Au cours de cet événement artistique,

VENDREDI 2 et SAMEDI 3 OCTOBRE à 20H au Château de Courbeville à CHESSY LES MINES

Josiane Jannet-Vicard, chant et David Boumendil, piano, vous proposent un spectacle « NOIR COULEUR DE LUMIÈRE » regard sur la chanteuse BARBARA

sur réservation au 06 12 35 36 49 PAF : 10€ mail : ateliersreveles@orange.fr

FARANDOLE

C'EST QUI ? C'EST QUOI ?



Depuis 1993, toute l'équipe de Farandole, composée de parents d'élèves, œuvre pendant l'année scolaire pour financer les activités et les sorties des écoles maternelle et élémentaire, avec l'aide des enseignants. Pour réunir ces fonds, Farandole organise plusieurs événements, et reverse l'intégralité des bénéfices aux écoles.

A vos agendas 2015/2016 :

Ventes de gâteaux : rdv à 16h00

le 16 octobre 2015, le 12 février 2016 et le 08 avril 2016

Ventes de chocolats à Noël et Pâques

Carnaval au printemps

Tombola après Pâques

Kermesse : Samedi 25 juin 2016

Tous ces événements demandent un peu de temps, d'énergie ! C'est pourquoi Farandole accueille tous les parents souhaitant apporter leur bonne humeur et leur aide. Intégrez l'équipe, ou donnez simplement 1 heure de votre temps pour une vente de gâteaux, ou pour la tenue d'un stand à la kermesse : Nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Activités financées en 2014/2015 :

Activité marionnettes, participation aux rencontres sportives et aux sorties scolaires (Lyon, ferme pédagogique), spectacle de Noël, atelier théâtre.

340€ ont été reversés à chaque classe !

A Plus, Voyage en Afrique...

Les 20 heures africaines de l'association A Plus sont devenues au fil des années un événement attendu non seulement par ses membres et les amoureux de l'Afrique mais aussi par les habitants de notre village.

Cette année encore cette belle fête a été un grand succès !

Dimanche 5 juin, sous un soleil et une chaleur toute africaine, un typique et beau village burkinabé est sorti de terre sur le parvis de la salle du lac en quelques heures et a accueilli le public venu nombreux toute la journée. Visiblement ravis par ce qu'ils découvraient, les visiteurs ont en effet pu profiter de la diversité des stands et des animations proposées par les bénévoles de l'association.

Désormais attendus par les habitués de cette manifestation et grandement appréciés par les nouveaux visiteurs, les stands magnifiquement décorés proposaient une grande variété de poteries, bijoux, tissus, instruments de musique, jouets traditionnels, sculptures en bronze, romans et documentaires.... Autant d'objets rapportés du Burkina Faso par les bénévoles de l'association à l'occasion de leurs voyages réguliers dans ce pays, non seulement pour dénicher cet artisanat tant attendu mais avant et surtout pour suivre les projets que l'association mène aux côtés de villageois et d'autres associations burkinabés : parrainage d'enfants dans différents établissements scolaires, construction d'internats, acheminement de médicaments ou denrées alimentaires à différentes structures et associations... sans oublier les rencontres avec leurs responsables, les villageois et les amis de là-bas.

Cette année encore, les animations ont surpris et enchantés les visiteurs !

Dès le matin, entraînés dans un "Drumcircle", petits et grands se sont initiés aux djembés et autres percussions africaines, réussissant très vite, grâce au talent des musiciens de *Rythm'n Team* à suivre les rythmes appris et à entraîner danseuses et danseurs : la journée était lancée !! (<http://www.rythmnteam.com/>)

A peine arrivés sur le site, les plus petits investissaient le mini village africain, créé à leur taille, jouant avec les animaux - en peluche ! -, explorant les mini-cases, découvrant les jouets typiquement africains et écoutant les histoires et contes de ce continent étonnant.

Profitant de l'ombre et de la fraîcheur des arbres s'étirant le long de l'Azergues, chacun s'est ensuite laissé emporter de l'autre côté de la Méditerranée, en dégustant un repas préparé par Hélène et Mariam puis en écoutant les contes d'Ibrahima Kienou : autant de talents appréciés ! Des talents multiples puisqu'Ibrahima Kienou, accompagné de son ensemble « Jazz acli percussion » a clôturé cette belle journée par un concert on ne peut plus énergique !

Les bénéfices de cette journée vont permettre de consolider les actions en cours et de lancer de nouveaux projets qui

tiennent toujours à cœur aux membres de cette association très engagés pour le Burkina Faso, notamment en faveur des enfants : l'opération « bol de riz », très concrète, a permis notamment à chacun de se rendre compte de ce que chaque enfant mange chaque jour à la cantine. Un repas simple mais indispensable pour ces jeunes écoliers.

L'année a déjà recommencé et les projets ne manquent pas ! Notez dès à présent dans vos agendas les dates des prochaines 20 heures africaines : les 4 et 5 juin 2016.

Abou Traoré à Châtillon, une rencontre à ne pas manquer !

Un sculpteur bronzier burkinabé sera présent à Châtillon en octobre avec un programme varié.

A l'occasion de son passage en France, l'association A Plus... vous invite les 9, 10 et 11 octobre à une rencontre avec Abou Traoré, artiste sculpteur bronzier de Bobo Dioulasso au Burkina Faso.

Lors de ces trois jours, plusieurs événements auront lieu. Vendredi 9 octobre, lors d'une soirée organisée dans la Petite Salle du Lac, Abou Traoré expliquera la technique de la cire perdue pour la confection d'objets en bronze. Cette soirée d'échanges libres sera aussi l'occasion d'aborder avec lui de nombreux sujets concernant la sculpture, l'art, le Burkina Faso etc... La journée du samedi sera, elle, réservée aux apprentis sculpteurs, enfants et adultes, qui auront la chance de bénéficier des précieux conseils d'Abou Traoré, lors d'ateliers d'initiation à la sculpture sur cire. Dimanche matin enfin, Abou Traoré, réalisera une coulée de ces bronzes réalisés par les enfants et les adultes : une opération qui est en soi un véritable spectacle ! Et bien sûr, tout au long de ces trois jours, vous aurez l'occasion d'admirer (et d'acheter) les œuvres d'Abou Traoré. Plus d'info sur le site d'Abou Traoré <http://www.abou-traore.org/>

Notez dès maintenant ces dates sur vos agendas et calendrier !

Renseignements pratiques :

- Vendredi 9 octobre à 20h30, soirée d'échanges avec Abou Traoré au Mille Club

- Samedi 10 octobre : ateliers d'initiation à la sculpture sur cire devant Cap Génération

Ateliers enfants à partir de 10 ans de 9h à 10h (10 max.) et de 10h30 à 11h30 (10 max.). PAF : 10 €

Atelier adulte à 15 h (10 max.) – PAF : 15€

- Dimanche 11 octobre : Coulée en bronze des sculptures réalisées le samedi au Mille Club. 9h pour les enfants, 11h pour les adultes. Buvette.

Exposition-Vente des sculptures d'Abou Traoré : Vendredi soir à la petite salle du lac, samedi à la mairie, dimanche au Mille Club.

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, contacter A plus... jusqu'au 14 septembre : 06 20 73 31 54, à partir du 15 septembre : 06 85 86 15 93. <http://www.association-aplus.com/>

Mines de Liens

Les manifestations d'agriculteurs de cet été nous rappellent la nécessité de soutenir une agriculture locale, qui permette à la fois de nourrir les consommateurs et de faire vivre dignement ceux qui se consacrent à les nourrir. Pour cela, nous, consommateurs, avons notre rôle à jouer dans le choix de nos approvisionnements : vente directe à la ferme ou par Internet, magasins de producteurs, systèmes de paniers locaux, cueillettes à la ferme... Les solutions sont nombreuses.

Il en existe une tout près d'ici, à Chessy : l'**AMAP Paniers de Liens**. « AMAP » signifie : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Le but d'une AMAP est de soutenir des exploitants agricoles locaux, pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement, en souscrivant pour une période de 6 mois des contrats engageant le consommateur à recevoir toutes les semaines (ou toutes les deux semaines) un « panier » de produits alimentaires. Le producteur est ainsi certain de son débouché (les paniers sont payés à l'avance) et il peut planifier sa production au mieux. Pas de gaspillage et une rémunération juste grâce à l'absence d'intermédiaire. Le consommateur y trouve aussi son compte avec des produits extra-frais et de qualité.

Paniers de Liens propose des légumes, du pain, des produits laitiers, des fruits, des œufs et des produits volaillers issus de l'agriculture biologique. Il est possible de commencer par un panier d'essai pour tester la formule.

Venez nous rencontrer lors de la **distribution des paniers tous les jeudis de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Chessy**.

Nous vous accueillerons également le **26 novembre 2015 de 18h à 20h** à l'occasion de nos **Portes Ouvertes**.

Mais Mines de Liens, ce n'est pas que l'AMAP, c'est en tout 8 ateliers qui se veulent acteurs du développement local :

Atelier SEL (Système d'Échange Local) *

Atelier Eau,

Ciné-débat citoyen Mines d'Images,

Jardin partagé,

Groupe d'achats Mines d'achats

et les deux nouveaux venus :

Atelier Poulailleur collectif

Atelier RéCré *.

Nous vous informons de deux événements de nos ateliers qui auront lieu le **samedi 26 septembre** sur notre commune de Châtillon :

• Mines de SEL organise son **Café SEL à partir de 10h à côté de Puces Café**. Venez échanger des objets ou des idées, découvrir ce qu'est un SEL, passer un moment convivial !



* Le tout nouvel atelier **RéCré (Recyclage - Réparation - Création)** vous accueillera de **9h à 12h au Mille-Club**, près de la salle du Lac, pour dire non au gaspillage et prolonger la durée de vie de nos objets du quotidien. Pour cette première rencontre, nous donnerons une nouvelle vie aux vélos et textiles : venez réparer ou apprendre à réparer !
L'atelier RéCré est une action inscrite dans l'Agenda 21 de Châtillon-d'Azergues.

Prochaine séance le 31 octobre à 9h30.

Pour toute information sur les activités de nos ateliers, vous pouvez nous contacter par e-mail, consulter notre site Internet, ou encore mieux, venir nous rencontrer !

Contact : minesdeliens@gmail.com,
www.minesdeliens.org



CAP Génération

Après un été bien rempli :

Des sorties, des camps, un séjour au Puy du Fou, un chantier international (allez donc voir la fresque réalisée dans le sous-terrain à Chessy), des activités, des stages ...

C'est la rentrée à CAP Générations !

Pour les adultes

CAP Sur la forme : 5 séances par semaine pour 135€/an - Gym douce, renforcement musculaire tonique / Pilate, Bokwa aéro, renforcement musculaire doux, sophrologie - Reprise le mardi 22 septembre.

Atelier de discussion en anglais ou espagnol : 1h30 de discussion avec un intervenant de langue maternelle anglaise ou espagnol, par petit groupe de 10 maximum. Reprise le lundi 21 et mardi 22 septembre. Tarif au quotient familial.

Art floral : vendredi 18/09 et 16/10, 14h/16h, salle des fêtes de Châtillon. Tarif au quotient familial.

Atelier des « parents chercheurs » : jeudi 24 septembre, 20h/22h à CAP Générations - 1 séance par mois, le jeudi soir, jusqu'au 15 juin 2016. Tarif : 15€ les 10 séances.

La cellule emploi : reprise des permanences le mardi 1^{er} septembre, 16h/18h

Pour les familles

Atelier parents/enfants sur le thème d'Halloween : mercredi 21 octobre, 9h/11h à CAP Générations. Tarif au quotient familial.

Samedi 12 septembre, ouverture du LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants)

Route de Lyon à Lozanne (à côté de la poste)

Une professionnelle de la petite enfance accueillera les enfants (- de 6 ans)

accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistants familiaux ainsi que les futurs parents,

Les samedis matin en période scolaire, de 9h15 à 11h45.

On peut venir pour jouer avec son enfant, pour souffler, pour rencontrer d'autres parents, se poser ...

(En partenariat avec la CAF du Rhône, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées,

Les MDR du Bois d'Oingt et de Anse, la MSA - locaux mis à disposition par la commune de Lozanne)

Pour tous

Fête des adhérents, organisée pour et avec les adhérents de CAP Générations : vendredi 18 septembre, dès 19h30 à la salle des fêtes de Chessy.

Grand Loto : samedi 3 octobre, dès 17h30 à la salle des fêtes de Châtillon - buvette et petite restauration sur place, nombreux lots à gagner. Ce loto est

organisé par les jeunes et les familles qui ont participé au voyage au Puy du Fou ; le bénéfice les aidera à compléter le financement de leur voyage.

Les échecs : jeudi 24 septembre, entre 18 et 20h, à CAP Générations, pour jouer, découvrir et apprendre à jouer - atelier ouvert à tous, petits et grands, joueurs confirmés ou débutants. Atelier gratuit.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle ou Karine : 04.72.54.48.76 - cap.generations@numericable.com

Pour les Ados

Reprise de l'accueil à l'Espace Ados le mercredi 16 septembre avec de nouveaux horaires !

CAP Générations, à Châtillon :

Mercredi : 12h30/18h (possibilité d'apporter son pique-nique et de déjeuner avec les animateurs)

Vendredi : 17h/21h30 l'hiver et 17h/20h l'été (après les vacances de printemps) et avec des soirées jusqu'à 23h.

Samedi : 14h/18h

Place de l'ancienne église au Bois d'Oingt :

Mercredi : 12h30/18h (possibilité d'apporter son pique-nique et de déjeuner avec les animateurs)

Renseignements auprès des animateurs, Sophie, Aman, Mickaël et Mario : 04.72.54.48.76

A venir

Le programme Ados pour les vacances de la Toussaint

Centre social CAP Générations

Contact : 04 72 54 48 76 ou

cap.generations@numericable.com et notre site : www.capgenerations.org



CRACC

Bonne reprise à toutes et à tous. Le dernier trimestre de l'année va être très chargé. Entre les assistances, la collecte de jouets le Samedi 28 Novembre 2015, un stand se tiendra sur marché, place de la Mairie.

A l'occasion du Téléthon le 5 Décembre aura lieu devant la Mairie à 18h30, un lâché de ballons.

Et la préparation de notre randonnée Pédestre du 17 Janvier 2016, qui partira de la salle du mille club.

Si vous disposez d'un peu de temps et que vous ayez envie de vous investir, rejoignez notre équipe en me contactant :

Mr Patrice Badadan tél : 06.85.09.41.09

E-mail : cracc69380@gmail.com

Toutes les aides seront les bienvenues.

Le Président.

P Badadan

DANSE ART CONCEPT

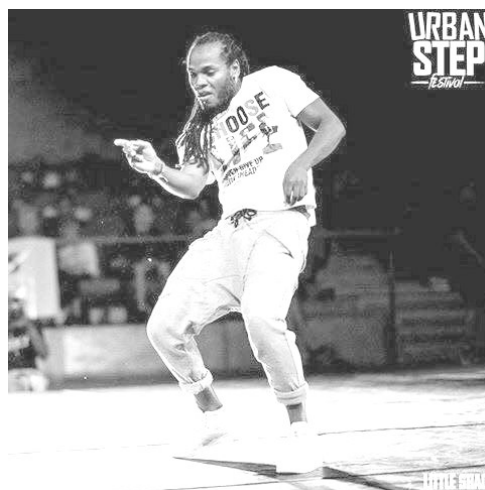
Nouveau !!

Pour la rentrée 2015/2016, Danse Art Concept vous attend à la **salle de danse du gymnase du collège de Châtillon** à partir du 15 septembre à 18h30.

Zumba ! LIA Dance ! 3 créneaux horaires chaque mardi soir !

Cours d'essai gratuit possible!

Renseignements : danseartconcept@gmail.com / 07 82 97 09 17



Ecole de musique

L'école de musique intercommunale des Pierres Dorées existe depuis 2006. Elle est née de la fusion des écoles de Chessy et de Châtillon qui étaient auparavant indépendantes. Lozanne s'est associée ensuite en mettant à disposition des locaux supplémentaires.

Les cours d'instruments proposés sont : accordéon, batterie, chant, clarinette, cuivres, flûte traversière, guitare, piano et violon. Plusieurs ateliers permettent de pratiquer la musique d'ensemble : éveil musical (3/4 ans), bassin d'instruments (5/6ans), batucada enfants, chorale enfants/ados, ensemble guitares, initiation guitare, orchestre junior et rock ados.

Il est possible d'intégrer 2 cursus : un cursus dit «traditionnel » donnant accès à un cours d'instrument individuel Avec formation musicale et/ou atelier, un cursus plus «amateur » donnant accès à la musique collective seule.

L'école est riche d'une équipe pédagogique active. Tous nos professeurs ont en plus de

leur temps d'enseignement, une activité de musiciens professionnels. Ils font tous partie de groupes aux styles variés (classique, musique traditionnelle, rock, jazz...) et développent chez les élèves ce goût de la musique à plusieurs.

A noter que les écoles de musique de Chessy-Chatillon, du Bois d'Oingt et de Charnay ont amorcé une réflexion commune pour rapprocher les écoles. Cette démarche permettra dès la rentrée prochaine de proposer un **panel d'instruments et d'ateliers élargi**, dans une ambiance dynamique, tout en maîtrisant les coûts.

Nous serons présents au forum de Chessy-Chatillon à Chessy **le samedi 5 Septembre de 14h à 18h** pour vous informer et vous permettre de vous inscrire. **Les cours démarreront la semaine du 14 septembre.**

Site Web : ecoledemusique.info

Volley Loisir Châtillon

Le volley Loisir, c'est avant tout la pratique du volley ball pour le plaisir.

C'est l'occasion de pratiquer une activité physique régulière et modérée, où chacun avance à son rythme.

L'objectif est avant tout de se faire plaisir tout en améliorant son jeu et en partageant sa passion du Volley Ball.

Nous cherchons quelques joueurs expérimentés supplémentaires qui seront accueillis avec plaisir les mercredis de 19h à 21h - Salle Pierre Dupoizat de Châtillon.

Sportivement

Le bureau

Président : Mr Didier GRONLIER

Trésorier: Mme Marie Hélène DESENFANT - mhdesenfant@gmail.com

Secrétaire: Mr Jean Pierre TEULIERES.

La Palette des Arts

La Palette des Arts, association Châtillon-Chessy, donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azegues dès le lundi 7 septembre à 20h. Son professeur, Florence Jabouille, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile.... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence. De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

Renseignements. Florence Jabouille
(06 32 57 59 69) ou
florence.jabouille@gmail.com
<http://association-la-palette-des-arts.e-monsite.com>
et <https://www.facebook.com/LaPaletteDesArtsChatillonAzergues>



PUCES CAFE ...

bientôt 3 bougies



PUCES CAFE (suite)

Bientôt 3 ans que Pucés Café existe...

Mais que fait cette Association ... Pucés Café... ???

Voilà comment fonctionne notre Association :

RECEPTION DES DONS le 1^{er} samedi de chaque mois avec l'Equipe DONS de 9h30 à 12h à la Boutique (15 place du lavoir, derrière la Mairie de Châtillon).

TRI et CLASSEMENT des objets, 1 à 2 fois par semaine, au Local de stockage (route de la Vallée).

MISE EN BOUTIQUE le mardi soir, **ETIQUETAGE** des objets, changement des articles exposés en boutique afin de toujours proposer des nouveautés.

DECORATION de la Boutique par l'Equipe Déco qui chamboule tout, qui nous met des couleurs plein la tête, des idées déco originales vues nulle part ailleurs... !!!

BRICOLAGE, grâce à nos « **MAESTROS du MARTEAU** » qui dernièrement nous ont installé des étagères sur-mesure pour faciliter le classement et le rangement des objets récoltés lors des DONS.

Puis pour que notre Boutique ouvre ses portes, nous avons de nombreux et nombreuses **BENEVOLES** qui tiennent les permanences.

La Boutique ouvre : Les mercredis après-midi de 15h à 18h et les samedis matin de 9h30 à 12h30.

Pour que nos visiteurs se détendent et se régalent nous leur conseillons de passer par le **COIN CAFE**. Nous leur proposons de prendre soit un petit café, soit un thé, soit un jus de fruit. Nos **PATISSIERES MAISON** confectionnent de délicieux gâteaux, tartes, ou autres petits délices ...qui font le bonheur des papilles de ceux qui se laissent tenter.

L'Equipe **MENAGE** permet à notre Boutique de briller de mille feux, en effet...**NOS FEES du LOGIS** nettoient régulièrement notre jolie Boutique. Elles connaissent les bons produits d'entretien et surtout l'huile de coude !

Depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, PUCES CAFE a pu attribuer plus de 25 000 euros de subvention grâce à vos DONS et grâce au travail assidu de tous nos Bénévoles.

L'argent récolté est reversé à des Associations très locales, Caritatives et Solidaires afin de venir en aide à de nombreuses personnes en grande difficulté.

Derniers DONS de PUCES CAFE (pour 2015)

Association « **LA HALTE** » basée sur VILLEFRANCHE :

4 240 euros pour la Réfection d'un appartement sous la forme d'un chantier éducatif, destiné à des placements

d'urgence de personne en grande détresse.

Association « **LEA** » basée sur l'ARBRESLE : **1 500 euros** pour l'équipement d'une maison d'accueil sur Belmont d'Azergues prêtée par la Cimenterie Lafarge, pour une famille « nombreuse » qui permettra, de par l'inscription des enfants à l'école, le maintien d'une classe sur la Commune de Belmont.

Dons de vêtements et petit mobilier pour équiper la maison.

Association « **J'ENTRAIDE POUR UN TOIT** » basée sur BAGNOLS : **280 euros** pour permettre aux Résidents de cette structure d'accueil collectif de participer au spectacle Concert solidaire proposé par Yves Duteil sur Anse et dont la recette permet d'aider un jeune garçon pour lequel les frais médicaux extrêmement lourds ne sont pas tous pris en charge.

L'ASSOCIATION PUCES CAFE remercie toutes les personnes qui nous font des DONS.

RAPPEL :

Nous tenons juste à préciser que les DONS... sont mis en Boutique et qu'il est IMPORTANT de se poser la question : « aimerai-je trouver ce que je donne dans la Boutique ??? »

Les articles donnés doivent être en bon état, pas de trou, ni de tache sur les vêtements, pas de vaisselle ébréchée, fissurée, pas de livre en lambeaux... Merci de ne pas utiliser Pucés Café pour un relais pour la déchetterie.

PROCHAINE BRADERIE prévue pour les 3 ans de Pucés Café le **SAMEDI 24 OCTOBRE 2015** toute la journée, avec 50 % sur toute la boutique avec l'échange de plançons pour les jardiniers.

A PUCES CAFE, nous travaillons dans une ambiance conviviale, tous les Bénévoles donnent leur temps et leur énergie pour une seule et même cause : aider des personnes en difficulté.

Si l'envie vous prend de nous rejoindre, n'hésitez pas, venez nous voir à la Boutique, vous verrez c'est sympathique... !!!

Nous comptons sur VOUS, alors.....à... Bientôt... !!!

Club de JUDO CHATILLON - CHESSY :

Les cours pour la saison 2015-2016 reprennent le Mercredi 09 Septembre.

HORAIRE DES COURS (*)

Groupe 5 ans : Mercredi 14h30 - 15h30

Groupe 6 - 8 ans : Lundi 17h30 - 18h30 / Mercredi 15h30 - 16h30

Groupe 9 - 10 ans : Lundi 18h30 - 19h45 / Vendredi 17h30 - 18h45

Groupe 11 - 13 ans : Mercredi 17h00 - 18h30 / Vendredi 18h45 - 20h15

Groupe Ados Adultes : Mercredi 18h30 - 20h00 (cours de Jujitsu)

Vendredi 20h15 - 21h45 (Cours de Judo)

* Les horaires des cours sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suivant le nombre d'inscrit.

Possibilité de 2 séances d'essai gratuites (pendant les cours correspondant à l'âge de l'enfant)

Cours de JUJITSU (Self-Défense) les mercredis pour Ados et Adultes

INSCRIPTIONS :

Forum des associations de Châtillon - Chessy

Le Samedi 05 septembre (14h-18h) à la salle des Fêtes de Chessy

Mercredi 09 Septembre 2015 14h-19h

Vendredi 11 septembre 2015 17h30-20h

Mercredi 16 septembre 2015 14h-19h

Dojo - Salle du Lac de Châtillon

CONTACTS : 06-19-39-36-60 / 06-89-97-79-20

ou à l'adresse : communication@judochatillon.fr

Retrouvez toutes nos informations sur www.judochatillon.fr

Le bureau du SLD JUDO

T3C

Le vendredi 4 septembre, s'est tenue l'Assemblée Générale du T3C. L'équipe dirigeante a présenté le bilan de son action pour la saison 2014-2015. A retenir

Les effectifs du club sont légèrement en baisse et suivent la tendance nationale. Au 31 Août 2015, le T3C comptait dans ses rangs 192 adhérents avec un tennis féminin qui se porte toujours aussi bien.

La stratégie d'offrir une activité de "tennis pour tous" a été le fil conducteur de l'action du T3C tout au long de la saison. Que ce soit en mode loisir, compétition ou familial, chacun a pu trouver son bonheur pour jouer au tennis. L'école de tennis obtient toujours autant de succès : 152 partici-

pants, 650 cours, 22 heures par semaine ... et la demande est toujours croissante !

Au niveau compétition toutes les catégories d'âges ont été représentées dans les différents championnats du Rhône. Plus de 17 équipes ont participé aux épreuves avec de très beaux résultats pour certaines catégories (3 équipes de jeunes championnes du Rhône)

T3c (suite)

- Participation au Temps d'Accueil Périscolaires sur les deux communes (Chessy: Lundi & Jeudi et Châtillon: Mardi & Vendredi) de 15h00 à 16h30. 75 enfants ont pu découvrir le tennis tout au long de l'année.

- Les actions sociales et solidaires ont également rencontré un large succès : Tout d'abord, après le développement sur les années précédentes de stages de tennis adapté pour les enfants sourds et malentendants de l'institut Jean Lonjaret, l'année 2015 a vu la mise en place de cours tous les jeudi matins de la période scolaire. Quant au téléthon (co-organisé avec CAP) le résultat a été satisfaisant malgré une participation très faible (1300 € concentrés malheureusement sur quelques personnes). Nos efforts de communication ont été vains et la synergie avec les autres associations inexistante.

En résumé, une très belle saison ... malheureusement entachée récemment par la dégradation gratuite de notre chalet. Destruction de l'appentis et essais pyrotechniques sur le toit ! Enquête de gendarmerie en cours.

Et pour tous ceux qui veulent nous rejoindre pour cette nouvelle saison, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de notre site www.club.fft.fr/t3c. Vous y trouverez toutes nos coordonnées. Belle saison 2015 !!!

Le bureau du T3C



SUD AZERGUES FOOTBALL

Le SUD AZERGUES FOOTBALL se prépare pour la saison 2015/2016 dans la continuité des 3 premières saisons. Le club envisage de créer une équipe U19 afin d'avoir une meilleure transition entre les U17 et les seniors et ce grâce à un grand nombre de jeunes issu du club souhaitant continuer le pratique du foot "jeunes" au club. Le nombre de licencié devrait rester stable aux alentours des 350 licences. L'équipe d'encadrement sera en légère augmentation passant de 48 à 55 éducateurs et dirigeants.

L'objectif du club est de continuer à se structurer pour apporter un accueil toujours de bonne qualité en perfectionnant la formation des éducateurs et avec l'arrivée de nouveaux encadrants diplômés et reconnus. Les principaux changements se situent au niveau des seniors où Pascal LYONNET en provenance de l'Arbresle est venu remplacer Franck Patouillet qui se consacrera pleinement à son rôle de directeur sportif. Du côté de l'équipe réserve, c'est Denis Bultot qui remplacera Jean-Claude CARVALHO qui a pris la gestion de l'équipe U17. Côté catégorie jeunes, c'est la stabilité avec la présence de Coco en U7, Johnny Carneiro en U9, Daniel Santoro en U11 et Cédric Clouzet en U13.

Les U15 seront encadré par Fernando Souza en provenance de Champagne. Les vétérans seront toujours encadrés par la doublette Antonio Car-

neiro et Patrice Boulanger et les deux équipes futsal par Mickael Pires. Les féminines sont en pleine reconstruction et devrait évoluer en championnat 8

la saison prochaine. Néanmoins nous recherchons des éducateurs, dirigeants, joueurs et joueuses souhaitant s'inscrire dans le projet ou pratiquer le football au sein de notre club.

Les co-président Guy LATHUILIERE et Jacques LESPINASSE auront également la lourde tâche de travailler sur l'entretien et le développement des installations en espérant obtenir un terrain synthétique dans les prochains mois ou années, vital à la pérennité du club. Autre axe fort sera sur l'augmentation de notre masse sponsoring pour arriver à supporter nos différents projets et manifestations comme le tournoi des Pierres Dorées U11 qui se déroulera sur 2 jours les 13 et 14 février 2016.

La structure d'accueil en partenariat avec les écoles de Chessy et Châtillon dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires sera également reconduite et animée par Cédric Clouzet.

A l'aube de cette rentrée, le club est porté par plein de projets et l'envie de réussir entre compétition et convivialité tout en gardant les valeurs de notre club.

Pour ton renseignement, vous pouvez consulter notre site <http://sudazerguesfootball.fr/>.

KIMOCHI QI GONG et TAÏ CHI EnVallée d'Azergues

Les Cours 2015—2016

Mardi <i>à Châtillon</i>	Mercredi <i>à Chessy</i>	Jeudi <i>à Châtillon</i>	Dimanche <i>à Châtillon</i>
Méditation et Qi Gong 16h45 à 18h15 Qi Gong 19h30 à 21h	Taï Chi Activités de bien-être 18h à 19h15	Qi Gong 14h à 15h Taï Chi Chuan 15h à 16h	Atelier Qi Gong 9h à 11h30 1 par mois

Le bureau

Jérôme Plantier (Président) Eric Bouhana(Vice-Président)
 Brigitte Nezan (Secrétaire). Colette Ferreira (trésorière)

Renseignements et inscriptions

Christel : tcqg69@orange.f Françoise : 06 79 36 29 39 04 78 43 95 76

tc3info@orange.fr

Adresse : Mairie-69380 CHATILLON d'Az, Ass° Loi 1901 déclarée en sous-préfecture de Villefranche/Saône au n°0692007160 Membre de la Fédération Sports pour Tous

LA MUNICIPALITÉ DE CHÂTILLON D'AZERGUES

vous convie à la **commémoration officielle du 70e anniversaire de l'édification du monument aux Fusillés du 19 juillet 1944**

Dimanche 18 octobre 2015 à 10 heures Route du Pont-de-Dorieux à Châtillon.

Cette cérémonie est placée sous la présidence de monsieur Stéphane Guyon, Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.



DATES A RETENIR

Septembre

29 septembre concours de belote du club primevère (petite salle, grande salle)

Octobre

2, 3,4 octobre ateliers révélés à Bagnols, Pommiers, Châtillon d' Azergues et Ternand

Avec les 2 et 3 à 20h concert Josiane Jannet-Vicard ; chansons-poésirs autour de Barbara : Château de Courbeville à Chessy

3 octobre loto de CAP (petite salle, grande salle)

10 octobre Spectacle Pschiit Pschiit à 17h salle des fêtes de Chessy

Tournoi badminton (petite salle, grande salle)

14 octobre conférence (sur les 52 fusillés) au collège à 18h30

17 octobre Bourse aux collections (petite salle+ mille club)

18 octobre Cérémonie au monument des 52 fusillés

20 octobre A la médiathèque à 11h : les contes de Romarine à partir de 4 ans

26 au 30 octobre Stage de judo(P.S. +dojo)

Novembre

5 novembre Soirée polar : gouttes de sang d'encre salle des fêtes de Chessy

16-21 novembre opération semaine solidaire

26 novembre Portes ouvertes Mines de liens (grande salle)

28 novembre Tournoi badminton (grande salle)

Décembre

8 décembre Animation pour les enfants

12 décembre Goûter d'anniversaire de la médiathèque (grande salle)

16 décembre Noël (CAP)

18 décembre Repas de Noël (Le petit gourmet)

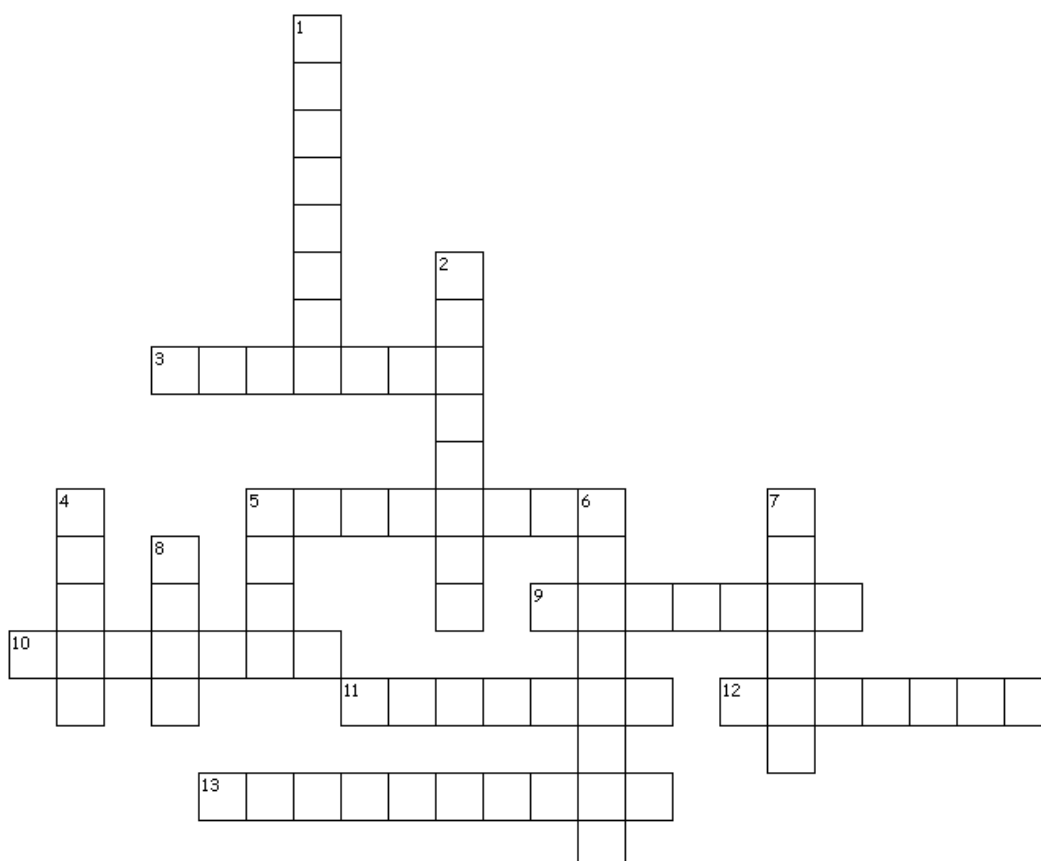
23 décembre Noël solidaire (CAP)

La page ludique

Le saviez-vous ?

La commune de Châtillon a compté jusqu'à une douzaine de carrières dont la dernière était encore exploitée en 1925. Les roches exploitées (en majorité des pierres dorées) servaient à la construction ou à l'alimentation des fours à chaux.

Châtillon croisé

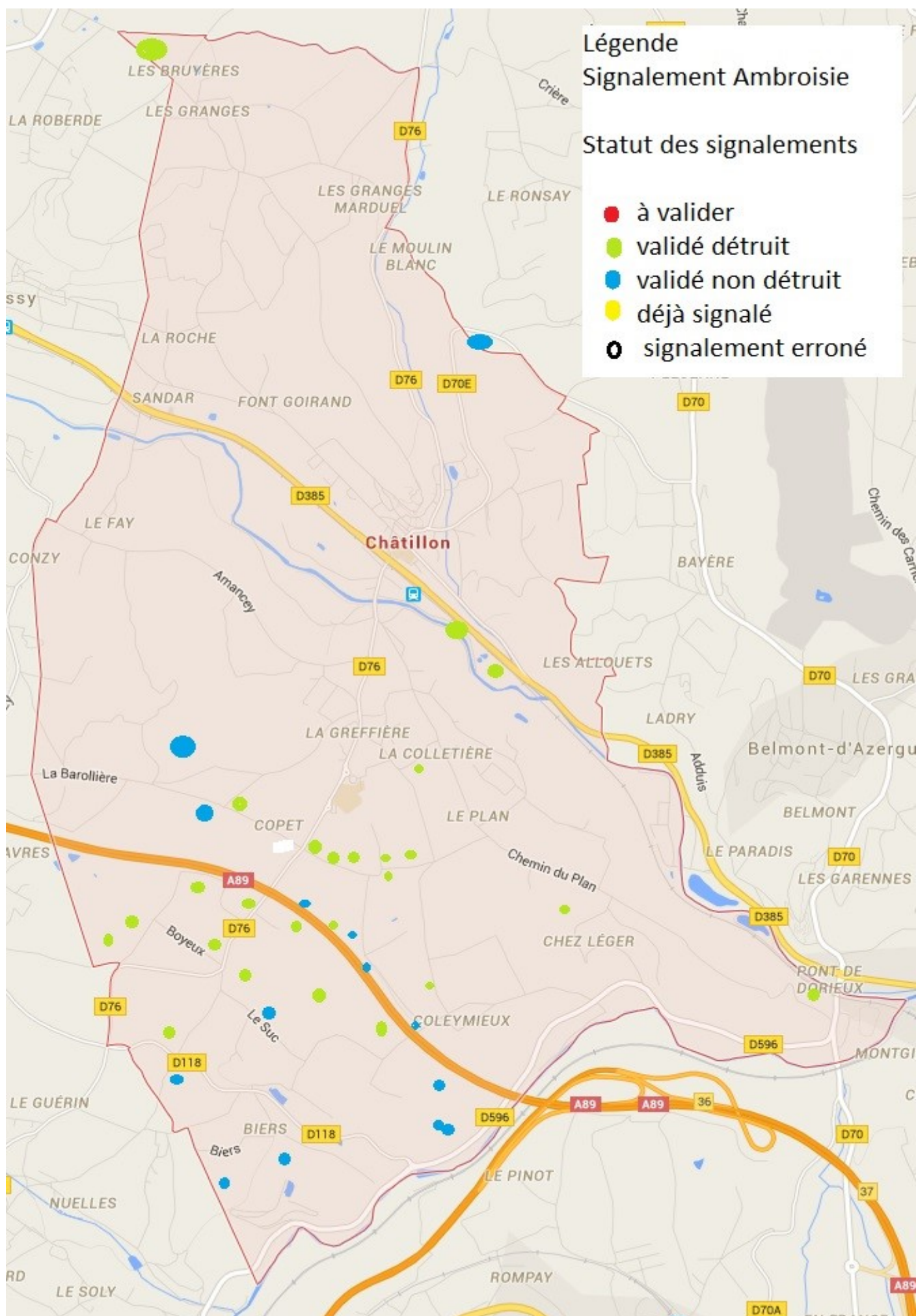


Horizontal

- 3. Il peut être municipal
- 5. Le zinc en est un
- 9. Hameau de Châtillon
- 10. Notre petite capitale historique
- 11. Oiseau qui observe Châtillon
- 12. Fossile de notre calcaire
- 13. Châtillon et les 33 autres communes en forment une

Vertical

- 1. Le Maire de Châtillon en a quatre
- 2. On peut aussi le glisser dans l'urne
- 4. Dans Châtillon-Infos elles sont à retenir
- 5. Provoque des inondations
- 6. Pour protéger contre les assaillants
- 7. La notre est dorée
- 8. Il peut être à chaux ou à pain





✂.....

Votre avis nous intéresse

La dernière page du Châtillon-Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse. Voici ce qui nous a été transmis depuis le dernier Châtillon-Infos.

- Suite à notre article sur l'éclairage public dans le Châtillon-Infos N°97, 3 habitants ont répondu à notre mini-enquête (éclairage non justifié secteur du collège, de la colletière, extinction nocturne totale proposée, manque d'éclairage entre le cimetière d'Amancey et la Madone)
- Inviter le jeu des 1000€ (France Inter) à Châtillon.
- Remarque sur l'utilité de l'affichage lumineux envisagé
- Dégradation du passage sous-terrain

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici